RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL

Assistants de langue française — Fiche-destination 2026-2027

INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME

- L'accord entre la France et l'Uruguay a été signé en 2002.
- Chaque année, 1 à 2 postes sont proposés.

Critères d'éligibilité spécifiques à l'Uruguay	• **Nationalité** : française • **Âge** : entre 20 et 35 ans au 31/12/2026 • **Niveau de langue** : B1 en espagnol • **Statuts acceptés** : étudiants, anciens assistants de langue, jeunes diplômés (voir ci-dessous) • **Scolarité :** ➢ Scolarité secondaire effectuée en majorité dans un établissement français (en France ou à l'étranger) ➢ Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français obligatoire (sauf dérogation, voir ci-dessous) • **Niveau d'études et disciplines acceptées :** avoir validé, au moment du dépôt du dossier, **au minimum 3 années d'études supérieures** dans l'une des disciplines suivantes : ➢ Didactique des langues, FLE ➢ LLCE, LEA (espagnol) ➢ Lettres (modernes/classiques), philosophie ➢ Linguistique, sciences du langage ➢ Sciences de l'éducation, métiers de l'enseignement et de la formation **Dérogation** : sont exemptés de justificatif de statut étudiant : • **les candidats ayant été, ou étant actuellement assistants de langue française**, qui devront fournir au moins une lettre de recommandation d'un ancien ou actuel établissement d'exercice dans leur dossier de candidature *(dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »)* • **les titulaires d'un diplôme d'un établissement d'enseignement supérieur français dans une des disciplines ci-dessus, obtenu entre 2024 et 2026**, qui devront fournir au moins une lettre de recommandation d'un ancien ou actuel professeur, tuteur de stage ou employeur dans leur dossier de

Critères d'éligibilité spécifiques à l'Uruguay	candidature *(dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »)* Ces candidats devront également fournir un justificatif de niveau de langue (certification, attestation, relevé de notes de cours de niveau B1 ou plus, preuve de séjour long dans un pays hispanophone), sauf si le candidat est/a été assistant dans un pays hispanophone *(dans le champ « diplôme / certificat » de la langue concernée dans la section « Formation »)*.
Villes ou régions d'affectation	**Montevideo**
Établissements	Une école primaire, un collège-lycée public et un collège-lycée privé (LabelFrancEducation)
Calendrier	**Publication des résultats :** France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature **à partir de novembre 2026.** Un entretien en visioconférence sera réalisé en novembre/décembre 2025 avec l'ambassade de France en Uruguay, les autorités éducatives uruguayennes et l'établissement d'accueil pour confirmer la présélection. **Durée du contrat :** 8 mois (mi-mars 2027 – mi-novembre 2027).
Temps de travail et de congés	**18 heures par semaine** **Congés** selon le calendrier scolaire/universitaire local.
Rémunération et aides	**Rémunération mensuelle :** la rémunération est fixée à 500 USD mensuels, payés en pesos uruguayens, au taux de change du jour de paye et en espèces. Par ailleurs, un logement sera mis à disposition de l'assistant ainsi qu'une carte de transport. Enfin, l'Ambassade de France en Uruguay apportera une aide d'installation de 300 USD à l'arrivée de l'assistant. La couverture santé devra être souscrite par l'assistant sur place. Il est recommandé de prévoir une somme d'argent suffisante pour couvrir les dépenses du premier mois (1500€). Les frais de voyage, nourriture sont à la charge de l'assistant.
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut de salarié de droit uruguayen.
Permis de travail et visa	L'assistant aura le statut de **résident temporaire (*trabajador*)**, correspondant à la durée du contrat, délivré gratuitement par le *Ministerio del Interior* uruguayen. Demande à effectuer sur le site du gouvernement uruguayen.
Couverture sociale	La rémunération mensuelle comprend un complément afin que l'assistant cotise à une assurance de santé privée couvrant les soins médicaux généraux et les soins hospitaliers d'urgence, interventions chirurgicales, médicaments, etc. Il lui est recommandé de souscrire, avant son départ, une assurance voyage (maladie-décès-rapatriement et responsabilité civile) afin d'être couvert pendant le premier mois du séjour.

Assistants de langue française — Fiche-destination 2026-2027

Formation	France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne, gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEi+.
Liens utiles	Ambassade et Consulat général d'Uruguay en France : https://www.embajadadeuruguay.org/pages/contacto/europa/francia.php Ambassade et Consulat général de France en Uruguay : https://uy.ambafrance.org/-Francais- Ministère de l'Éducation nationale uruguayen : https://www.gub.uy/ministerio-educacion-cultura/ Réseaux sociaux du programme d'échange d'assistants de langue :
Reconnaissance de l'expérience	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site de France Éducation international.
Renouvellement de contrat	Les renouvellements de contrat pour une deuxième année consécutive en Uruguay ne sont possibles qu'à titre exceptionnel car la priorité est accordée aux nouveaux candidats.

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des candidats retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement votre sélection.

Version décembre 2025

Contact : assistant@france-education-international.fr
En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches-destinations ou sur le Robot conversationnel ne seront pas prioritaires.